



## ASSAINISSEMENT – VOIRIE – RESEAUX DIVERS - LOTISSEMENTS

### ➤ TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA RENAUDIÈRE (VOIRIE ET RESEAUX EU – EP) ET DES ABORDS DU COMPLEXE SPORTIF (EU-EP) ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'appel à candidature pour les travaux prévus rue de la Renaudière (lot 1) et aux abords du complexe sportif (lot 2) s'est achevé le 15 décembre 2020, et trois entreprises ont remis des offres. L'analyse de ces dernières a permis d'isoler les devis de l'entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST - ENSEIGNE MIGNE TP de la BOISSIÈRE présentés ci-dessous, que le Conseil décide de valider par délibération, ainsi que la signature du marché nécessaire à la poursuite des opérations.

#### Lot 1 Renaudière :

- Réfection des réseaux et branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales d'une partie de la rue, l'autre partie ayant déjà été réalisée lors d'une première phase – Aménagements de voirie (enrobés, trottoirs, espaces verts ...) sur la totalité de la rue, et aménagements de sécurité (plateau ralentisseur) au carrefour du Ribatet ... 386 471,00 € HT, soit 463 765,20 € TTC.

#### Lot 2 Complexe sportif :

- Réalisation des réseaux et branchements - Réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées de la salle de sports, de l'accueil jeunes et des autres locaux du stade municipal suite aux travaux en cours d'achèvement, aménagements de voirie sommaires des abords (accès) ... 101 615,00 € HT, soit 121 938,00 € TTC.



Pour information, le bureau d'études communautaire qui assure le rôle de maître d'œuvre pour la commune sur ces deux opérations, avait évalué les travaux à 450 300 € TTC pour la rue de la Renaudière, et à 110 241 € TTC pour les abords du complexe sportif.



## CONVENTIONS SYDEV-COMMUNE - EFFACEMENT DES RESEAUX ET ECLAIRAGE PUBLIC – PARTIE HAUTE DE LA RUE DE LA RENAUDIÈRE & CONVENTION SYDEV-COMMUNE - EFFACEMENT LIGNE HTA - RUE DE LA RENAUDIÈRE/ ESPACE DES MOULINS.

Le Syndicat Départemental d'Electricité de la Vendée (SyDEV) a communiqué pour validation par le conseil, plusieurs conventions de travaux relatives à l'effacement des réseaux aériens et la rénovation de l'éclairage public de la partie haute de la rue de la Renaudière, ainsi que pour l'effacement de la ligne Haute Tension Aérienne (HTA) qui part de la rue de la Renaudière vers l'Espace des Moulins. Les caractéristiques des trois dossiers sont les suivantes :

- **Effacement des réseaux aériens ...** Coût des travaux : 81 626 € TTC  
Participation communale (taux moyen de participation sur le total TTC : 25,92 %) ... 21 158 €.
- **Rénovation de l'éclairage public ...** Coût des travaux : 10 507 € TTC  
Participation communale (taux moyen de participation sur le total TTC : 58,34 %) ... 6 130 €.
- **Effacement du réseau HTA ...** Coût des travaux : 100 150 € TTC  
Participation communale (taux moyen de participation sur le total TTC : 13,47 %) ... 13 494 €.

Après présentation des dossiers, les membres de l'assemblée approuvent la signature des conventions de travaux à passer avec le SyDEV, et autorisent le versement des participations de la commune pour la réalisation de ces chantiers d'effacement et d'éclairage.

### Le calendrier sera donc le suivant :

- Travaux d'assainissement sur les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales en juin-juillet 2021 (par la Sté EIFFAGE MIGNE TP),
- Effacement des réseaux (dont HTA) et éclairage public, de fin août au 15 octobre 2021,
- Aménagement de voirie de la mi-octobre à fin décembre 2021.



## TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS – LOT 2 – ZH DES ECOTAI 3 ATTRIBUTION DU MARCHÉ



La consultation des entreprises lancée en novembre dernier pour les travaux du lot n° 2 (espaces verts) s'est achevée le 8 décembre 2020, et cinq entreprises (BROSSEAU, IDE VERDE, ARBORA, CAJEV, MARMIN) ont remis une offre de prix, pour ce chantier qui va s'étaler sur deux phases, évaluées globalement à 133 856,48 € HT (marché de base + option). Le bureau d'études SCALE de SEVREMONT qui assiste la commune sur ce dossier en qualité de maître d'œuvre sous la supervision du bureau d'études communautaire, qui a remis le rapport d'analyse des offres, propose de retenir l'offre de l'entreprise BROSSEAU Paysage de BOUFFERE pour le marché de base avec option et un devis de 99 139,31 € HT. Les membres du conseil, après présentation de ce rapport, attribuent donc le marché en question à l'entreprise BROSSEAU.

### FIXATION DU PRIX DE VENTE DES LOTS

Tous les éléments nécessaires au calcul du prix de revient des travaux d'aménagement et de viabilisation du lotissement communal des Ecotais 3 étant connus, le Conseil Municipal a fixé les prix de vente des lots (hors lot réservé à Vendée Habitat pour des logements locatifs sociaux), en fonction de leur situation relative. Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site internet de la commune.

### DEPOT DES PIÈCES DU LOTISSEMENT CHEZ LE NOTAIRE ET AUTORISATION DE VENTE DES LOTS

La commune, afin de pouvoir commercialiser les lots du lotissement des Ecotais 3, va remettre au notaire qui sera chargé de préparer les actes authentiques de vente (Maître GRELEAUD de MONTAIGU-VENDEE), les différents éléments en rapport avec ce dossier (permis



d'aménager, plans divers, délibérations diverses...), un acte officialisant ce dépôt de pièces devant être établi. Le conseil municipal a autorisé par délibération Monsieur le Maire à signer cet acte, et à vendre l'ensemble des terrains sans qu'il soit besoin de revenir à chaque cession devant l'assemblée.

**Vendée Habitat** a présenté l'esquisse « définitive », pour les 6 logements locatifs, en mairie le vendredi après-midi 9 avril 2021.



## ZAE DE SINTRA DENOMINATION DE L'UNIQUE RUE

Il a été demandé à la commune de proposer officiellement un nom pour la rue qui dessert la zone intercommunale d'activités économique de SINTRA, dans le cadre des obligations induites par le déploiement de la fibre optique (une adresse précise par local). La dénomination « rue des Artisans » soumise à l'assemblée municipale, a été acceptée.



## PROJETS DIVERS

- **Aménagement de la rue Centrale :** un premier rendez-vous de présentation d'un avant-projet a eu lieu le 8 mars en mairie, avec le bureau d'études communautaire. Il s'articule autour de la création de stationnements en quinconce dans la rue, qui resterait en circulation à double sens, l'aménagement se limitant à des marquages au sol avec pose de balises. Pour la circulation des poids-lourds, la question est pour l'instant toujours en suspens, tout pendant que l'échange prévu avec le département (la rue Centrale deviendrait une voie communale, et la rue de l'Industrie une route départementale) ne sera pas organisé. **2 esquisses différentes ont été remises par le bureau d'études** (stationnement en quinconce ou en bataille) et seront étudiées par la commission municipale voirie.
- **Projet de sentier de découverte :** le Président de l'association Buxia Nature, Monsieur Sébastien BAUCHET, a été rencontré récemment à ce sujet. Le projet concerne le tracé du sentier pédestre qui va du Calvaire de la Biroterie à son carrefour avec la voie communale de Blonneau, au niveau de Boulerot. Une signalétique spécifique serait réalisée avec la participation financière de la commune.
- **Sentier la Boissière – la Guyonnière :** ce sentier qui permet de faire la liaison entre la voie communale du Canada et le village de la Rondardière sera bientôt accessible.
- **Sentier La Boissière – Les Landes-Génusson :** une signalétique spécifique a été commandée pour le sentier qui permet de rejoindre la Cité des Oiseaux à partir du bourg de la Boissière, les deux communes participant aux dépenses.
- **Etude diagnostique et schéma directeur d'assainissement :** le département a confirmé par courrier l'accord dérogatoire du département pour lancer l'étude avant l'attribution de la subvention. **L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a donné son accord** pour une subvention de 21 000 € (50 % du montant initial prévisionnel du coût de la prestation), qui sera ramenée proportionnellement au coût réel de l'étude.
- **Transfert de la compétence assainissement collectif :** un COTECH (COMité TECHnique) Assainissement (avec les DGS entre autres, et responsables de Services Techniques...) relatif au projet de transfert de la compétence assainissement collectif s'est déroulé le jeudi 7 janvier. **La Communauté de Communes envisage par ailleurs de faire financer l'étude qui va être confiée au groupement de bureaux d'études SCE – SEMAPHORES par l'ensemble des communes**, via leur budget assainissement en 2021. Le coût de cette étude est de 117 396 € TTC, celui du technicien qui va être recruté pour 3 ans dans ce cadre de 45 000 €, une subvention de l'Agence de l'Eau ayant été accordée à hauteur de 42 489 €. La quote-part serait calculée sur le nombre d'abonnés à l'assainissement collectif respectif de chaque commune (environ 900 pour la Boissière) ... Pour la Boissière, cette participation peut être évaluée dans une fourchette qui va de 3 500 à 4 600 € HT.
- **Le SyDEV a proposé le remplacement d'une douzaine de lanternes d'éclairage public vétustes** sur mâts béton (rue du Stade et la Ronde), par un modèle plus récent en stock (occasion). La commune n'aurait à prendre en charge que la pose (114,40 €/u), soit un total de 1 336,80 € en tout. La proposition a été acceptée.



- **Chantier de voirie – TRIVALIS – Ste Anne** : les travaux d'élargissement-renforcement de la voirie sont terminés. **Statue de Ste Anne** : elle a été réinstallée sur place, après avoir reçu une cure de jouvence.
- **Entretien des propriétés foncières proches du lac de la Bultière** : lors d'un rendez à l'EPTB de la Sèvre Nantaise qui gère le site avec les représentants du département le vendredi 26 février, il a été convenu que sur les 35 000 € nécessaires par an pour ces travaux, 25 000 € seraient pris en charge par le département, les 10 000 € restants pouvant être financés soit par les intercommunalités du bassin-versant, soit par le Syndicat Départemental VENDEE EAU.



- **SAFER des Pays de la Loire – Foncier de la Pinsonnière proche du ruisseau de la Lignée – M. André CHAIGNEAU** : la SAFER a fait savoir qu'elle avait acheté les 14 ha intéressant la Commune. Reste à déterminer si la collectivité rachètera l'ensemble (pour environ 25 000 €, hors frais), ou si un autre mode de mise à disposition sera retenu.
- **Aire de jeux du Domaine du Rivage** : le sol a été réaménagé avec des copeaux de bois pour permettre rapidement la remise en service du site.
- **Station d'épuration** : le foncier relatif à l'exutoire de la station d'épuration vers le ruisseau étant toujours la propriété de M. Joseph FILLAUDEAU, il va falloir procéder à son acquisition (970 m<sup>2</sup> environ sur une parcelle qui en fait 23 840 m<sup>2</sup>). Un géomètre a été missionné pour délimiter le foncier concerné.



## BATIMENTS



### SALLE DE SPORTS : POINTS DIVERS ...

- **L'inauguration de la salle de sports et de l'espace-jeunesse sera programmée** lorsque les abords immédiats seront aménagés, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.
- **La dernière réunion de chantier** s'est tenue le jeudi 11 mars 2021, notamment avec l'entreprise Didier BONNET, pour la remise des clés intérieures. Une réunion avec les associations utilisatrices sera organisée dès que la situation sanitaire permettra la reprise des activités dans la salle de sports, notamment pour la remise des badges d'accès, l'attribution des casiers de rangement, la présentation du règlement intérieur, la signature des conventions d'utilisation ... etc.
- **Commission de sécurité** : elle est passée visiter les locaux le 12 février, pas de remarques particulières.
- **Locaux de l'accueil jeunes** : l'AEJBM a été autorisée par les services de l'Etat (SDJES), à utiliser les nouveaux locaux pour l'animation jeunesse. Celle-ci a démarré le mercredi 31 mars 2021.





• **Achat de matériels** : plusieurs équipements ont été récemment acquis auprès de la Sté MTN 85 de la ROCHE SUR YON : une auto-laveuse autoportée à 10 800 € TTC, et une balayeuse autoportée à 10 800 € TTC, avec une remise globale de 1 200 € TTC à déduire (matériel livré et mis en service le 25 février).

• **Réhabilitation-extension des sanitaires des anciens vestiaires foot** : un projet établi par le club de foot a été remis en mairie. Le total des devis s'élève à 40 650 € TTC. La commission des bâtiments a étudié la réalisation de cet investissement dans le cadre du budget 2021.

• **Loges – Etage de la salle polyvalente** : les travaux sont désormais quasiment terminés.



## FINANCES



### COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 ...

De manière à permettre le report des résultats 2020 ou leur affectation aux budgets primitifs 2021 qui ont été présentés au conseil lors de la réunion du mardi 30 mars 2021, les comptes administratifs de la commune (\*) et les comptes de gestion de la trésorerie de MONTAIGU, ont été validés par le conseil municipal lors de la séance du 9 mars 2021.

(\*) pour les budgets de la commune, des aménagements commerciaux, du service assainissement, du CCAS-Foyer Soleil, des lotissements divers (Z.A. de Sainte Anne ...), et du lotissement des Ecotais 3.



### COMMUNE

| Section de fonctionnement  |                     | Section d'investissement                |                       |
|--|---------------------|---|-----------------------|
| Dépenses :   | 1 110 301,82 €      | Dépenses :                              | 2 070 254,66 €        |
| Recettes :   | 1 616 991,22 €      | Recettes :                              | 2 749 438,64 €        |
| <b>Résultat 2020 :</b>   | <b>506 689,40 €</b> | <b>Résultat 2020 :</b>                  | <b>679 138,98 €</b>   |
| <b>Résultat 2019 :</b>   | <b>0,00 €</b>       | <b>Résultat 2019 :</b>                  | <b>- 604 493,49 €</b> |
| <b>Résultat cumulé :</b>   | <b>506 689,40 €</b> | <b>Résultat cumulé :</b>                | <b>74 690,49 €</b>    |
|  |                     | Dépenses restant à reporter sur 2021 :  | 596 728,004 €         |
|  |                     | Recettes restant à encaisser sur 2021 : | 300 900,00 €          |
| à affecter en totalité au financement des dépenses d'investissement du budget primitif 2021. |                     |   |                       |



### ASSAINISSEMENT

| Section de fonctionnement  |                    | Section d'investissement                |                       |
|--|--------------------|---|-----------------------|
| Dépenses :   | 175 103,34 €       | Dépenses :                              | 596 199,71 €          |
| Recettes :   | 211 591,93 €       | Recettes :                              | 92 538,25 €           |
| <b>Résultat 2020 :</b>   | <b>36 488,59 €</b> | <b>Résultat 2020 :</b>                  | <b>- 503 801,19 €</b> |
| <b>Résultat 2019 :</b>   |                    | <b>Résultat 2019 :</b>                  | <b>569 801,19 €</b>   |
| <b>Résultat cumulé :</b>   | <b>36 488,59 €</b> | <b>Résultat cumulé :</b>                | <b>66 139,73 €</b>    |
|  |                    | Dépenses restant à reporter sur 2021 :  | 78 200,00 €           |
|  |                    | Recettes restant à encaisser sur 2021 : | 0,00 €                |
| à reporter en section de fonctionnement du budget primitif 2021. |                    |   |                       |



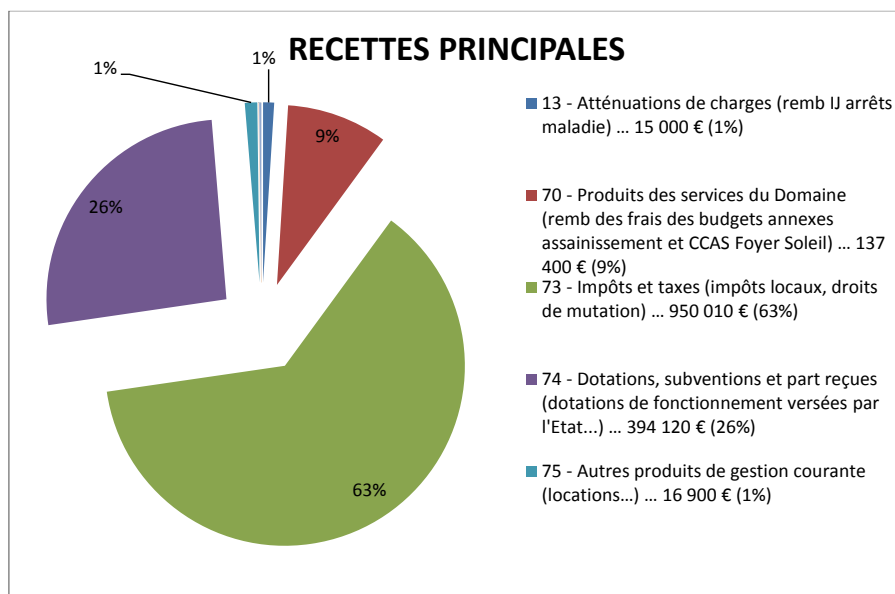
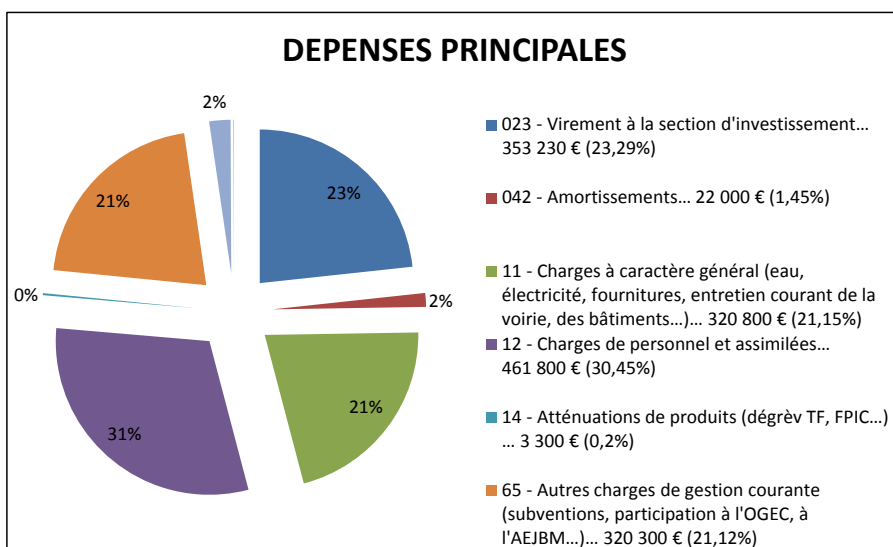
## > VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021

Lors de la séance, le conseil municipal a après examen des propositions de la commission municipale des finances et du bureau municipal, entériné les budgets primitifs 2021 pour la commune, les aménagements commerciaux, le service assainissement, le CCAS-Foyer Soleil, la réserve foncière de Sainte Anne, et la zone d'habitations des Ecotais 3. Leur synthèse est reprise ci-dessous :

| COMMUNE  |   | BUDGET LES ECOTAI 3   |   |
|--|---|---|---|
| <b>Section de Fonctionnement</b><br>Dépenses : 1 516 430 €<br>Recettes : 1 516 430 € | <b>Section d'Investissement</b><br>Dépenses : 1 929 322 €<br>Recettes : 1 929 322 € | <b>Section d'Exploitation</b><br>Dépenses : 1 460 330,88 €<br>Recettes : 1 460 330,88 € | <b>Section d'Investissement</b><br>Dépenses : 1 500 000 €<br>Recettes : 1 500 000 €   |
| SERVICE ASSAINISSEMENT   |   | BUDGET RESERVE FONCIERE DE SAINTE ANNE  |   |
| <b>Section d'Exploitation</b><br>Dépenses : 234 500 €<br>Recettes : 234 500 €        | <b>Section d'Investissement</b><br>Dépenses : 212 877 €<br>Recettes : 212 877 €     | <b>Section d'Exploitation</b><br>Dépenses : 144 330,45 €<br>Recettes : 144 330,45 €     | <b>Section d'Investissement</b><br>Dépenses : 144 330,45 €<br>Recettes : 144 330,45 € |
| BUDGET AMENAGEMENTS COMMERCIAUX  |   | BUDGET DU CCAS/FOYER SOLEIL   |   |
| <b>Section d'Exploitation</b><br>Dépenses : 25 100 €<br>Recettes : 25 100 €          | <b>Section d'Investissement</b><br>Dépenses : 62 067 €<br>Recettes : 62 067 €       | <b>Section de Fonctionnement</b><br>Dépenses : 117 133,17 €<br>Recettes : 117 133,17 €  | <b>Section d'Investissement</b><br>Dépenses : 17 387,90 €<br>Recettes : 17 387,90 €   |

## > BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement ( équilibre à 1 516 430 € )





## Dépenses d'investissement

| Libellés   | Nouveaux Crédits   | Reports          | Total              |
|--|--------------------|------------------|--------------------|
| Rbt du capital des emprunts  | 220 600 €          | 0 €              | <b>220 600 €</b>   |
| Rbt prêt-relais salle de sports (sur un total de 550 000 €)              | 240 000 €          | 0 €              | <b>240 000 €</b>   |
| Rbt loyers de garantie   | 1 000 €            | 0 €              | <b>1 000 €</b>     |
| Rbt à la Communauté de Communes taxes d'aménagement économiques          | 6 000 €            | 0 €              | <b>6 000 €</b>     |
| Terrains divers dont la Pinsonnière                                      | 28 000 €           | 1 304 €          | <b>29 304 €</b>    |
| Mobilier urbain  |                    |                  |                    |
| • Signalisation  | 20 000 €           | 0 €              | <b>20 000 €</b>    |
| • Autre mobilier, matériels, éclairage de fin d'année                    | 12 000 €           | 0 €              | <b>12 000 €</b>    |
| Matériels - Service technique et salle de sports....                     | 55 000 €           | 0 €              | <b>55 000 €</b>    |
| Bâtiments divers : • Couverture ancien presbytère                        | 39 694 €           | 61 525 €         | <b>101 219 €</b>   |
| • Rénovation sanitaires stade  |                    |                  |                    |
| • Loges salle polyvalente  |                    |                  |                    |
| • Travaux divers   |                    |                  |                    |
| Etude - Restructuration - Agrandissement de la salle omnisports          | 0 €                | 466 905 €        | <b>466 905 €</b>   |
| Etude et premières dépenses – Aménagement abords complexe sportif        | 15 000 €           | 0 €              | <b>15 000 €</b>    |
| Aménagement de voirie de la rue de la Renaudière et carrefour du Ribatet | 245 000 €          | 0 €              | <b>245 000 €</b>   |
| Voirie – Centre de transfert des déchets – Ste Anne                      | 80 000 €           | 0 €              | <b>80 000 €</b>    |
| Voirie programme 2021  | 150 000 €          | 0 €              | <b>150 000 €</b>   |
| Aménagement du parking du stade municipal avec réseaux EP ...            | 75 300 €           | 0 €              | <b>75 300 €</b>    |
| Réseau EP -Rue de la Renaudière (partie haute)                           | 115 000 €          | 0 €              | <b>115 000 €</b>   |
| Travaux réseaux divers - Cadre PUP                                       | 20 000 €           | 0 €              | <b>20 000 €</b>    |
| Effacement des réseaux (génie civil tél. - Ecl. Public ...)              | 10 000 €           | 49 994 €         | <b>59 994 €</b>    |
| <b>TOTAUX</b>  | <b>1 332 594 €</b> | <b>596 728 €</b> | <b>1 929 332 €</b> |



## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION LOCALE 2021

Les services de l'Etat ont communiqué le 29 mars 2021 le tableau notifiant les bases d'imposition locale (taxes foncières sur le bâti et le non-bâti) mises à jour pour 2021, prenant en compte la suppression de la taxe d'habitation et les mesures de compensation associées. Afin d'équilibrer le budget primitif 2021, le conseil municipal a décidé de revaloriser de 1,5 % les taux des taxes sur le foncier bâti et non-bâti. Le tableau ci-dessous reprend les taux votés, les bases d'imposition, et les produits prévisionnels avec les compensations pour 2021. Le produit total pour cette année s'élève donc à 661 265 €, soit 14 571 € de produit additionnel total par rapport à 2020 (646 694 €), dont 7 208 € liés à la seule revalorisation des taux des taxes foncières sur le bâti et le non-bâti. :

| Impôts                       | Bases 2021 revalorisées | Taux votés pour 2021 | Produits 2021    |
|------------------------------|-------------------------|----------------------|------------------|
| Taxe sur le foncier bâti     | 1 296 000 €             | 33,19 %              | <b>430 142 €</b> |
| Taxe sur le foncier non bâti | 111 400 €               | 52,20 %              | <b>58 151 €</b>  |
| Allocations compensatrices   |                         |                      | <b>172 972 €</b> |
| <b>Total</b>                 |                         |                      | <b>661 265 €</b> |



## FINANCES (SUITE)

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2021

Le conseil municipal a approuvé les propositions d'attributions de subventions aux associations faites par les commissions concernées (finances, sports, CCAS), pour l'année 2021, à savoir :

#### • sur le budget communal pour un total de 14 810,00 €

| Associations                | Subventions proposées pour 2021 |
|-----------------------------|---------------------------------|
| <b>SPORT</b>                |                                 |
| EB FOOT                     | 1 200,00 €                      |
| TENNIS CLUB LA BOISSIÈRE    | 455,00 €                        |
| ABV                         | 600,00 €                        |
| BADMINTON                   | 100,00 €                        |
| ST LOUIS GYM CHAVAGNES      | 250,00 €                        |
| BASKET DE LA GUYONNIERE     | 180,00 €                        |
| AJA GYM                     | 100,00 €                        |
| <b>ANIMATION-LOISIRS</b>    |                                 |
| SOCIETE DE CHASSE           | 360,00 €                        |
| AICP                        | 150,00 €                        |
| UNC/AFN                     | 200,00 €                        |
| ASSOCIATION LA CICADELLE    | 150,00 €                        |
| LE PETIT THEATRE            | 1 000,00 €                      |
| ECOLE DE MUSIQUE            | 400,00 €                        |
| FOYER RURAL/ K DANSE        | 1 200,00 €                      |
| AEJBM - SERVICE MULTISPORTS | 600,00 €                        |
| BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE     | 3 700,00 €                      |
| <b>EDUCATION...</b>         |                                 |
| OGEC - CLASSES DECOUVERTES  | 3 270,00 €                      |
| OGEC - COURSES PEDESTRES    | 300,00 €                        |
| APEL                        | 210,00 €                        |
| <b>SOCIAL</b>               |                                 |
| COS TERRES DE MONTAIGU      | 385,00 €                        |
| TOTAL                       | 14 810,00 €                     |

#### • sur le budget du CCAS pour un total de 1 833 €

| Associations                         | Subventions proposées pour 2021 |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| <b>SOCIAL</b>                        |                                 |
| LES AMIS D'OXALIS                    | 380,00 €                        |
| MDAV                                 | 103,00 €                        |
| PROTECTION CIVILE MONTAIGU           | 300,00 €                        |
| AREAMS                               | 50,00 €                         |
| SECOURS POPULAIRE FRANCAIS           | 200,00 €                        |
| SECOURS CATHOLIQUE                   | 200,00 €                        |
| SOLIDARITE PAYSANS 85                | 110,00 €                        |
| ASSO. LES AMIS DE LA SANTE           | 150,00 €                        |
| FRANCE ADOT - DON D'ORGANES          | 55,00 €                         |
| FEDERATION DES MALADES ET HANDICAPES | 55,00 €                         |
| AMAD DES 3 CHEMINS - LES ESSARTS     | 70,00 €                         |
| <b>DIVERS</b>                        |                                 |
| DONNEURS DE SANG                     | 160,00 €                        |
| TOTAL                                | 1 833,00 €                      |

### CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'OGEC POUR 2020-2021

Les représentants communaux ont reçu en décembre dernier, les membres de l'OGEC et la directrice de l'école privée, Notre Dame des Buis pour la révision du montant par élève de la participation versée à l'association sur 2020-2021, dans le cadre du contrat d'association. Le maintien du montant par élève pour l'année scolaire en cours, à 674 € a donc été décidé par l'assemblée.

En marge de cette décision, Monsieur le Maire précise que la Préfecture de Vendée a communiqué les montants moyens des coûts d'un élève des écoles publiques de Vendée pour 2020-2021, à savoir, en primaire 439 € par an et par élève, et en maternelle 924 € par an et par élève, ce qui donne une moyenne simple de 681,50 €, et une moyenne pondérée (avec l'effectif scolaire actuel de l'école de la Boissière) de 621 € par élève et par an.

| Année scolaire 2020-2021                                      |                     |
|---|---------------------|
| Forfait qui sera versé par élève en primaire et en maternelle | 674,00 €            |
| Effectif moyen  | 218                 |
| Primaire  | 136                 |
| Maternelle  | 82                  |
| <b>Total pour l'année scolaire</b>                            | <b>146 932,00 €</b> |

### ECOLE - OGEC - SUBVENTION 2020-2021 - SORTIES SCOLAIRES

L'école Notre Dame des Buis de la Boissière a remis à la mi-décembre 2020 sa demande annuelle de subvention pour le financement du programme des sorties scolaires de l'année scolaire en cours (\*), et les 218 élèves (effectif - décembre 2020) de l'établissement. Les élus acceptent d'attribuer à l'OGEC l'allocation sollicitée, qui est de 15 € par élève, soit 3 270 € au total, contre 14 € l'an passé (pour un total de 3 066 € avec 219 enfants).

(\*) sortie à SAINT MALO en septembre dernier pour les CM1-CM2, sortie au zoo des SABLES D'OLONNE en fin d'année scolaire pour les PS à CP, classe de découverte à LEZAY (79) pour les CP et CE1...

### COMMUNE - PARTICIPATION - ÉLÈVES SCOLARISÉS À L'EXTÉRIEUR

• **MONTAIGU-VENDEE** a communiqué la liste des élèves domiciliés à la Boissière scolarisés dans ses différentes écoles publiques sur 2019-2020 (17), et le montant global de la participation financière aux dépenses de fonctionnement réclamée à la commune, à savoir 13 556,07€ (pour information, coût par élève en primaire 281,44 €, et en maternelle 1 574,73 €). A ce montant, s'ajoute une participation de 281,44 € pour un élève scolarisé l'an passé en classe spécialisée ULIS à l'école privée Saint Jean-Baptiste de Montaigu. De plus le conseil municipal a accédé à une demande de l'OGEC des Herbiers pour un élève en classe ULIS à l'école Saint Joseph Le Brandon pour un montant de 674 €.





## LOYERS DES LOGEMENTS ET LOCAUX COMMUNAUX POUR 2021-2022

L'assemblée a validé le tableau présenté pour la révision du montant des loyers mensuels 2021-2022 des différents logements ou locaux communaux gérés par la commune et le CCAS, qui est repris ci-après :

| Désignation  | Loyer mensuel 2020-2021 | Loyer mensuel 2021-2022 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| Logement du 1, rue de la Poste (modification au 1/10)      | 385,00 €                | 389,00 €                |
| C. Périscolaire du 3 rue de la Poste (modification au 1/4) | 740,00 €                | 745,00 €                |
| T1 du Foyer Soleil (6) (modification au 1/7)               | 244,00 €                | 250,00 €                |
| T2 du Foyer Soleil (11) (modification au 1/7)              | 303,00 €                | 310,00 €                |
| Garages du Foyer Soleil (5) (modification au 1/7)          | 20,00 €                 | 21,00 €                 |
| Participation entretien Foyer Soleil (modification au 1/7) | 22,00 €                 | 22,00 €                 |
| Locaux du 8 bis rue de Clisson (modification au 1/4)       | 746,49 €                | 747,54 €                |
| Boulangerie (modification au 1/1)                          | 834,81 € HT             | 835,53 € HT             |
| Restaurant (modification au 1/1)                           | 886,98 € HT             | 887,75 € HT             |
| Cabinet de Sage femme (depuis le 15/12/2020)               |                         | 291,67 € HT             |



## CONTRAT VENDEE TERRITOIRE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - DOSSIER DE DEMANDE - AMENAGEMENT DE VOIRIE – RUE DE LA RENAUDIÈRE ...

Le département de la Vendée a fait savoir dans le courant du second semestre 2020, qu'il avait accordé à titre exceptionnel à la commune au titre du Contrat Vendée Territoire dit de relance, une subvention de 36 413,87 €, à charge pour elle de déposer un dossier de demande simplifié auprès de ses services avant la fin du mois d'avril 2021. Le conseil municipal a donc décidé d'établir une demande pour les travaux d'aménagement de voirie de la rue de la Renaudière et du carrefour du Ribatet (\*), évalués à 313 496 € HT (travaux sur réseaux d'eaux pluviales inclus), sur la base du marché attribué à l'entreprise EIFFAGE MIGNE TP de la Boissière de Montaigu.

(\* la commune a déjà obtenu une aide financière de 10 000 € du Fonds des Amendes de Police pour la réalisation du plateau-ralentisseur prévu à ce carrefour.



## TRIVALIS – VALIDATION – CONVENTION DE PARTICIPATION – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE – VOIE COMMUNALE DU CANADA – VALIDATION DE DEVIS DIVERS

La construction du centre de transfert des déchets de TRIVALIS à Sainte Anne est arrivée à son terme ; afin de permettre à cette infrastructure d'être complètement opérationnelle, des travaux d'aménagement et de renforcement de la voie communale du Canada (urgents ...), du carrefour avec la route de Montaigu à l'entrée du site, ont été nécessaires au regard du tonnage des camions qui vont assurer les navettes de transport de déchets. Le syndicat départemental propose donc à la commune qui est propriétaire de la route, de financer par une participation, et après la signature une convention de partenariat, l'intégralité de ces travaux évaluée à 73 035,60 € TTC (EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST-MIGNE TP), auxquels il convient d'ajouter les honoraires de la maîtrise d'œuvre de 5 820 € TTC (ANTEA GROUP). Le conseil municipal a validé la convention à intervenir, ainsi que les devis présentés. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST (MIGNE TP).



## COMMUNAUTE DE COMMUNES – ENFANCE – JEUNESSE

L'intercommunalité va reverser à la commune une participation au titre du Contrat Enfance Jeunesse 2019 attribuée par la CAF de 16 575,85 €, dont 14 406,21 € au titre de l'enfance, et 2 169,64 € au titre de la coordination.



## LOYERS DU RESTAURANT – ABATTEMENT – CADRE 2 EME CONFINEMENT

Le second confinement lié à la pandémie du COVID 19 a de nouveau mis à mal l'exercice normal de certaines activités commerciales, et notamment celui du restaurant le BOICIERIA, installé dans des locaux communaux loués à Madame et Monsieur Jean-François REISSE, au 5 place de la Noue. Ces derniers ont été rencontrés il y a quelques semaines pour faire le point à ce sujet, et notamment pour les loyers dûs depuis novembre 2020. Après exposé de la situation, le conseil décide donc de valider la proposition de remise gracieuse de loyers suivante faite par le bureau municipal pour la période de novembre 2020 à juin 2021 pour un total cumulé de 3 550,26 € HT, à savoir une remise de 50% des loyers sur cette période.

# En bref...

## > CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2<sup>ÈME</sup> CLASSE À TEMPS COMPLET

Afin de permettre à un agent du secrétariat de mairie d'être nommé après la réussite à un concours, au titre de l'avancement de grade, le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> Classe à temps complet.

## > CRÉATION D'UN POSTE À TEMPS NON COMPLET – ACCOMPAGNEMENT-SURVEILLANCE ET ANIMATION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Faisant suite aux nombreux problèmes constatés lors de la pause méridienne au restaurant scolaire (comportements inadaptés de certains enfants, violences physiques, verbales ...), le bureau municipal souhaite faire un essai de prise en charge des élèves avec un agent récemment recruté par l'Association Enfance Jeunesse, Monsieur Valentin CHANSON, une fois le déjeuner terminé. Cet animateur aurait (outre les charges de surveillance-accompagnement classiques), la mission d'occuper les enfants lorsqu'ils sont sur la cour. A cet effet, il est proposé au conseil municipal qui l'accepte, de décider de la création de poste à temps non complet (5 heures par semaine), cette expérimentation pouvant ensuite se faire soit à la faveur d'un remplacement, soit sur la base d'un poste additionnel en Contrat à Durée Déterminée jusqu'aux vacances d'été 2021. Un bilan sera ensuite effectué sur l'intérêt de cette démarche qui pourra ou non être renouvelée.



## > DIRECTION RÉGIONALE DE L'INSEE DES PAYS DE LA LOIRE – POPULATION LÉGALE AU 1-1-2021

Au total 2 309 (2 302 en 2020), dont population municipale 2 258 (2 251 en 2020), et comptée à part 51 (idem en 2020).

## > ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 2021

Elles sont prévues les dimanches 20 et 27 juin prochains (si elles sont maintenues, au regard du contexte sanitaire...). Côté procuration (2 maxi. par personne), les électeurs pourront faire leur demande de manière dématérialisée (un passage en gendarmerie est cependant toujours nécessaire pour validation). La mairie les recevra via un site internet dédié, pour validation définitive.

## > ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE SINTRA : SCI RINEAU IMMO (SSP 85 – M. DAVID RINEAU)

Une demande de permis de construire a été déposée pour la construction de son local artisanal de 201 m<sup>2</sup> sur 1 160 m<sup>2</sup> de terrain, à côté du local de la Sté NICO DECO.

## > COLLECTE DES DÉCHETS

La communauté de communes a fait savoir que compte-tenu de la mise en service du centre de transfert TRIVALIS de Sainte Anne le 12 avril 2021, la collecte des déchets ménagers serait modifiée pour plusieurs communes dont la Boissière. Elle passera pour notre localité du jeudi des semaines paires, au mardi des semaines impaires.

### RECRUTEMENT

Dans le cadre d'un remplacement pendant un congé maternité, la Commune de la Boissière de Montaigu recrute en CDD un(e) assistant administratif (ve) et comptable à temps complet.

**Contrat du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 30 novembre 2021**

Candidatures : adresser CV, lettre de motivation pour le 31/05/2021 à :

la Mairie de la Boissière de Montaigu  
Service ressources humaines  
3 rue de Cholet  
85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU

ou par mail : [buxial@boissieredemontaigu.fr](mailto:buxial@boissieredemontaigu.fr)  
Retrouver l'annonce complète sur le site <https://www.boissieredemontaigu.fr/actualite/remplacement-cdd-assistant-administratif-et-comptable/>

### SITE INTERNET

Retrouver toute l'actualité de la Commune sur le site <https://www.boissieredemontaigu.fr/>



## INTERCOMMUNALITÉ



### TRANSFORMATION DE LA GARE DE MONTAIGU-VENDÉE: POINT D'ÉTAPE SUR LES DERNIERS AMÉNAGEMENTS

La transformation de la gare de Montaigu-Vendée en un Pôle d'échanges multimodal (PEM) se poursuit avec des avancées récentes et marquantes.

#### Décembre 2020 Travaux sur le pont-rail

Des travaux d'ampleur ont eu lieu du 11 au 13 décembre. L'opération se concentrait sur la création du futur passage routier sous les voies ferrées (pont-rail) avec la pose de deux voies provisoires, de 30,6 m et 70 tonnes chacune, pour permettre la circulation des trains pendant toute la phase de travaux du boulevard. Il permettra d'achever le contournement routier de Montaigu.

Une intervention impressionnante avec 80 personnes et 10 entreprises mobilisées, et 2 000 m<sup>3</sup> de gravats déblayés !

#### Février 2021 Réouverture du bâtiment voyageurs

Le bâtiment voyageurs a rouvert, plus accessible et confortable. Les travaux ont porté sur la toiture, les menuiseries, et l'ajout de sanitaires à l'extérieur. À l'intérieur, de nouvelles assises et mobiliers, ainsi qu'un espace d'information et de vente repensé rendent le hall plus accueillant.

#### Mars 2021 Les travaux du futur passage souterrain

Du 12 au 14 mars, une opération similaire aux travaux du pont-rail a eu lieu, cette fois-ci pour préparer

le futur passage souterrain et la mise en accessibilité des quais pour les personnes à mobilité réduite. Pour cela, des voies provisoires ont été installées, pour permettre la création du passage. Il viendra remplacer la passerelle supprimée en août prochain. Les premiers éléments du souterrain seront posés du 22 au 24 mai.



### PASSEZ AU VÉLO !

**JE PASSE AU VÉLO!**

#JESUISCLIMACTIF

**Aide de 50€ à 400€ pour l'achat d'un vélo**  
avec ou sans assistance électrique

TERRES DE MONTAIGU  
Communauté de communes Montaigu-Achères-en-Vendée

terresdemontaigu.fr



## ZOOM ÉCO !

### CHARLOTTE CANIN

Charlotte AMIOT a lancé son auto-entreprise CHARLOTTE CANIN en avril 2019, après avoir obtenu son diplôme d'état d'éducatrice canine et auxiliaire vétérinaire, après 3 ans de formation.

Son planning de travail bien rempli ces derniers temps, grâce au bouche à oreille et aux recommandations des professionnels (vétérinaires, toiletteurs et éleveurs) auprès desquels ses prestations

sont reconnues et appréciées, s'articule autour de différentes activités :

- l'éducation individuelle, qu'il s'agisse d'éducation de base pour les chiots ou de rééducation comportementale pour des animaux plus âgés (à ce jour 75% de son travail),
- les cours en groupe permettant de recréer la socialisation des animaux,
- la vente de croquettes, jeux et friandises
- l'activité « Chien thérapeute » exercée avec son précieux compagnon BOUNTY dans les EHPAD et les

MARPA, auprès des personnes âgées (c'est d'ailleurs lui qui fait presque tout le travail),

- l'activité « Risques de morsure » exercée auprès des enfants dans les écoles et les périscolaires,
- la promenade et la visite des chiens,
- et une sortie CANI-PADDLE qui consiste à faire du paddle sur le Lac de la Chausselière pour renforcer les liens de complicité et de confiance entre le maître et son chien (proposée gratuitement à la clientèle régulière pour les remercier).

Cette jeune femme pétillante se fera une joie de répondre à vos demandes pour créer ou recréer un lien de proximité entre vous et votre animal de compagnie, et voir briller le bonheur dans vos yeux.

Vous pouvez consulter son site [bountyfaitsonblog](https://bountyfaitsonblog.com) ou la joindre par téléphone au **06 70 47 86 55**, sur son adresse mail [charlottecanin@gmail.com](mailto:charlottecanin@gmail.com), ou sur Instagram [@nobelbounty\\_samoyede](https://www.instagram.com/nobelbounty_samoyede).





## ECOLE PRIVE NOTRE DAME DES BUIS

### PROJET « LE TOUR DU MONDE » :

« Le Tour du Monde », thème qui a ponctué notre année scolaire, a permis de faire découvrir aux élèves les cinq continents ainsi que les traditions et coutumes des pays comme la Russie et l'Italie pour l'Europe, l'Egypte, l'Afrique du Sud et le Cameroun pour l'Afrique, la Chine, le Japon, et l'Inde pour l'Asie, les Etats-Unis, le Mexique et le Brésil pour les Amériques ! Les drapeaux, les danses, les plats, les sports locaux... n'ont plus de secrets pour eux !

Et au Vendée Globe virtuel, les petits mousses de l'école ont vu leur bateau terminer sa course à la 17 368<sup>ème</sup> place sur plus d'un million de participants ! Quelle aventure ! Nous revoilà revenus sains et saufs au port des Sables d'Olonne !



### « OPÉRATION BOL DE RIZ »

Notre opération de solidarité s'est faite tout naturellement au profit de l'association « Sourires en sari » qui aide les enfants pauvres en Inde. L'abbé Alexandre Robineau, membre de l'association, est venu présenter à tous les élèves de l'école,

de la maternelle au CM, la réalité des enfants de la rue à l'aide d'un diaporama. Cette opération servira au financement de l'aménagement d'une école et d'un internat à Hospet.

### KERMESSE DE L'ÉCOLE : NOUS NOUS ADAPTONS !

La Kermesse de l'école se prépare. Difficile de dire si elle aura bien lieu et dans quelles conditions. Mais les enfants vont bien répéter sur le thème des Danses du Monde bien sûr ! Les membres de l'OGEC réfléchissent à la meilleure adaptation possible au regard des conditions sanitaires du moment.

### RAPPEL : INSCRIPTIONS

Si votre enfant n'est toujours pas inscrit pour l'année scolaire 2021-2022, pensez à faire les démarches de toute urgence auprès de la cheffe d'établissement (coordonnées ci-dessous).

Pascale SENELLE / Directrice de l'Ecole Notre-Dame des Buis  
1 Rue Centrale, 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU  
Tél : 02.51.41.68.15 - <http://ecole.lbdm@gmail.com>

## OGEC / APEL

### KERMESSE

Après un BUXIA-TRAIL annulé, le CoronaVirus va-t-il encore nous voler la vedette cette année ? Initialement prévue le samedi 26 juin, la kermesse risque de prendre une toute autre forme. Des réflexions sont en cours au sein de la commission kermesse, et ce jusqu'à mi-mai.

Mais soyez en sûrs, fin juin, un TOUR DU MONDE des enfants aura lieu.

Tenez-vous prêt, ça va décoiffer !

## APEL

Malgré la situation sanitaire, l'APEL a réussi à mener diverses actions (photo de classe, vente de jus de pomme, madeleine Bijou). Les bénéfices réalisés ont permis de :

- réduire le coût du voyage à Saint Malo pour les CM1-CM2,
- offrir à l'ensemble des enfants un spectacle en décembre,
- apporter une aide financière dans un projet futur d'aménagement des cours.

**Grande Collecte de Papiers et Journaux**  
A LA BOISSIERE DE MONTAIGU  
Du 25 au 31 MAI 2021

**Tous les papiers se trient et se recyclent**

Journal, Magazines, Enveloppes, Papiers  
Fragments, Prospectus, Couvertures, Lettres  
Catalogues, Annuaire, Livres, Cahiers  
Toute nos papiers, à l'exception de :

*Ne pas mélanger avec les déchets : verre, plastique, métal, produits chimiques, déchets dangereux, déchets médicaux, déchets d'activités de soins à risque infectieux, déchets d'activités de soins à risque infectieux, déchets d'activités de soins à risque infectieux, déchets d'activités de soins à risque infectieux.*

*Nous renouvelons pour la dernière fois la collecte de papiers*  
*Rendez-vous sur le parking de l'école située Rue de l'Industrie*  
*On compte sur vous ...*

Organisée par l'APEL de l'Ecole Notre-Dame des Buis à La Boissière de Montaigu.

Nous vous rappelons que la benne papier sera de nouveau à votre disposition du 25 au 31 mai 2021. Pensez à stocker vos papiers à recycler ! C'est la dernière fois que nous lançons cette opération.

Si vous êtes parents d'élèves de l'école et que vous souhaitez intégrer l'APEL, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [apel@boissieredemontaigu.com](mailto:apel@boissieredemontaigu.com)





## AEJBM



### SOS - ASSOCIATION EN DANGER, APPEL À BÉNÉVOLES

Chères Familles,  
La vocation de l'association AEJBM est de vous apporter des services (périscolaire- accueil de loisirs- accueil jeunes- séjours ...) mais également notre aide.

D'ores-et-déjà nous nous préparons à répondre à vos futurs besoins, grâce à une équipe d'animateurs dynamique et motivée.

Aujourd'hui, nous avons besoin de vous, afin de faire perdurer ces activités dans les meilleures conditions et de rendre possible l'accueil de vos enfants.

A ce jour, cette équipe de 4 bénévoles, accompagne les animateurs dans le fonctionnement de l'association - C'EST TROP PEU au regard des services rendus pour réaliser des projets au bénéfice des familles mais surtout des jeunes enfants et des adolescents.

Nous comptons sur votre prise de conscience de la situation et sommes disponibles pour échanger avec vous sur le fonctionnement de l'association.

Association Enfance Jeunesse de la Boissière-de-Montaignu (AEJBM)

3, rue de la Poste  
85 600 La Boissière-de-Montaignu  
Tél : 02.51.24.21.95 - Mail : buxiaccueil2@orange.fr



## Les membres de l'AEJBM



Marina DARGINOFF  
Présidente



Geoffrey MALINGÉ  
Vice président



Nathalie LECOMTE  
Membre



Pascale BOISSELIER  
Elue enfance  
jeunesse



Arnaud PLAT  
Trésorier



SANS ARRIVEE DE NOUVEAUX BENEVOLES, LE CENTRE PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS RISQUE DE FERMER A LA RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2021.



## BIBLIOTHEQUE

En raison de la crise sanitaire, les horaires d'ouverture de la bibliothèque ont été légèrement modifiés. Tous les lecteurs en sont informés par mail :

- Lundi : 16h – 17h45
- Mercredi : 16h – 17h45
- Samedi : 10h – 12h.

Depuis cette année, la bibliothèque est gratuite. Grâce aux subventions de la mairie, nous continuons à acheter de nouveaux livres.

De plus, chaque mois, nous nous procurons une vingtaine de livres auprès de la BDV (bibliothèque départementale

de Vendée). Ces livres sont prêtés pour 3 ans. C'est pourquoi, chaque mois, nous retournons des livres, arrivés à échéance.

Nous sommes très heureux de vous retrouver chaque semaine, avec le respect des gestes sanitaires.

Les bénévoles



## CLUB DES LOISIRS

Comme beaucoup d'activités de loisirs/détente, le Club des Loisirs est en « pause » depuis le 30 octobre dernier, date du 2<sup>ème</sup> confinement.

Pourtant fin septembre, en respectant les distances et les gestes barrières préconisés :

- les activités de boules, belotes, jeux divers avaient repris, avec un nombre limité de participants, dans la salle polyvalente,
- une sortie pédestre, le 3<sup>ème</sup> jeudi d'octobre a été

effectuée autour de la Boissière, réunissant une quinzaine de participants,

- le voyage au Portugal a pu être réalisé à partir du 25 septembre.

Pour l'instant, respectons ce 3<sup>ème</sup> confinement démarré le 3 avril 2021, en espérant reprendre une vie plus normale ensuite.

Nous nous retrouverons pour ces agréables moments de rencontre dès que possible.



## TENNIS CLUB

La fédération a lancé un plan afin d'aider les clubs à préparer la prochaine saison. Nous lançons donc deux actions éligibles à cette aide :

- Deux jours d'animation et découverte du tennis à l'école de la Boissière les 27 et 28 mai.
- Un tournoi interne réservé aux adhérents en extérieur éligible au classement via Tenup. du 15 avril au 9 juillet 2021.

Pour tout renseignement, contactez DURET Gaëtan au 06 88 90 73 46



## ABV

En espérant une meilleure évolution de la Covid, nous repartons le dimanche 20 juin 2021 pour la marche BUXIA au lac de la Bultière. Avec évidemment le protocole sanitaire qui sera en vigueur à cette date, nous vous attendrons au parking de Preuilly pour 2 circuits : (8 ou 16 Kms) fléché à allure libre. Départ de 8 H à 10 H selon votre désir.

L'inscription se fera uniquement sur place suite au contexte actuel. Le club ABV la Boissière est toujours en activité pour les entrainements en extérieur. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à aller sur le site : [www.abvlaboissiere.com](http://www.abvlaboissiere.com)

Le président : PASQUET Joël



## COMITÉ DES FÊTES



Vendredi 2 juillet 2021, la fête des voisins est maintenue pour le moment. Elle se déroulera sur la pelouse de la salle polyvalente, accompagnée d'un concert, si le protocole sanitaire nous le permet. L'idée de la manifestation est que chacun apporte son pique-nique.

Le dimanche 10 octobre 2021 se déroulera la déglinguée accompagnée de sa balade. Nous lancerons les inscriptions en ligne durant l'été, quand nous aurons la certitude que cette fête puisse avoir lieu. Le comité tient à cette fête, et souhaiterait la partager avec quelques associations pour l'organisation et les bénéfices. Une réunion sera fixée dans l'été.

A bientôt pour des moments de partage.

Le comité des fêtes.



**Nous prenons les réservations de matériel :**  
**[cdflaboiss@yahoo.fr](mailto:cdflaboiss@yahoo.fr)**  
**et sur messenger**

**(sous réserve des conditions sanitaires et de l'autorisation d'ouvrir le local)**





## ATELIER DES PASSAGES

L'Atelier des Passages a, comme beaucoup d'entre nous, mis ses activités au ralenti. L'arrivée du printemps nous a donné l'envie de relancer nos projets :

- Une boîte à livres ? pourquoi pas ? nous réfléchissons à sa forme, ses couleurs, ses modalités d'usage, son emplacement...chantier en cours.
- Projet de visites guidées « Décors de rues » sur l'histoire locale de l'enfance des années 1930 à 2000... les recherches de Marina Charrier continuent pour élaborer cette nouvelle création. Nous serions très heureux de pouvoir récupérer des photos (ou copies de photos) de kermesses, écoles, communions, associations sportives, vie quotidienne (permettant de montrer les vêtements, les jeux.....), ...etc en lien avec ces différentes époques à La Boissière de Montaigu. A vos archives !
- A vos cartons aussi ou vos greniers : ne jetez plus vos photos anciennes ou vos vieilles cartes postales ou celles de vos parents, vos grands parents... Celles où vous vous dites « nous ne reconnaissons personne, ça ne sert à rien... » STOP : l'association, elle, pourrait être intéressée pour les récupérer. Et merci d'ailleurs à ceux qui ont déjà fait cette démarche.

Merci de nous faire retour, si vous êtes interpellés par nos demandes à l'adresse mail suivante : [atelierdespassages@gmail.com](mailto:atelierdespassages@gmail.com) ou au **06 84 36 42 13**. Laissez nous un message avec votre nom, et nous vous recontacterons.

Atelier des Passages - 7 rue des campanules  
85600 La Boissière de Montaigu - Tél **06 62 69 64 25**  
Mail [atelierdespassages85@gmail.com](mailto:atelierdespassages85@gmail.com)



## BEL

### YOGA DU RIRE



**Valérie ALLARD**

Animatrice Certifiée par l'institut français du Yoga du Rire

Je vous propose de m'accompagner pour oxygéner votre corps et esprit avec une séance de **Yoga du Rire**

Jóie et bonne humeur

Samedis 15 et 29 mai de 10h30 à 11h30

Vendredis 11 et 25 juin de 18h30 à 19h30

(en fonction des directives sanitaires et de la météo)



Activité Santé pour Tous

Informations/Réservation

[association.bel@orange.fr](mailto:association.bel@orange.fr)

**06 83 19 58 15**



## DIVERS

### TRANSPORT SOLIDAIRE

Le transport solidaire continue ses activités avec le protocole sanitaire : masque pour le chauffeur et masque pour le passager à l'arrière du véhicule ainsi que du gel hydroalcoolique.

**Petit rappel :**

- Ouvert à tous et pas seulement aux personnes âgées
- Prévenir au minimum 48 h à l'avance
- Déplacements dans un rayon de 25km, sauf demande exceptionnelle (RDV médicaux)

**Contacts :**

Tél. Mairie : 02 51 41 61 08



### LE JARDIN DE LA CHEVERIERE

Le jardin de la Chevèrière réalise son opération porte ouverte le samedi 5 juin et le dimanche 6 juin de 10h à 18h. A cette occasion nous fêterons les vingt ans du jardin.

Venez encore une fois vous imprégner des odeurs et de l'ambiance des plantes du jardin aromatique et médicinaal.

Comme chaque année, nous aurons un marché artisanal avec des producteurs locaux.

Robert et Françoise CHAMPAIN - Tel **02 51 41 74 96**

# Etat Civil

## du 1<sup>er</sup> Trimestre 2021

### Bienvenue à

|                 |          |                        |
|-----------------|----------|------------------------|
| MARBOEUF Alizée | 15 Mars  | 1 bis, rue du Calvaire |
| DESSEVRES Ninho | 26 Mars  | Boulerot               |
| GODET Charlie   | 28 Mars  | 3, rue des Campanules  |
| LUSSON Gabin    | 6 Avril  | 302 la Grande Ronde    |
| WILLAEY Robin   | 23 Avril | 25, le Pont Légé       |

### Félicitations à

|                                     |          |                           |
|-------------------------------------|----------|---------------------------|
| ESSEAU Jean-Marie & RAUTUREAU Annie | 10 Avril | 37 bis, rue de Puyravault |
|-------------------------------------|----------|---------------------------|

### Ils nous ont quittés

|                           |             |  |
|---------------------------|-------------|--|
| M. Jean GABORIEAU         | 27 Décembre | Sintra   |
| Mme Lucette VERSTRAETE    | 21 Février  | 14, Résidence Arc en Ciel                          |
| Mme Nathalie HANDEL       | 22 Février  | 8, Résidence Arc en Ciel                           |
| Mme Marie-Thérèse PINEAU  | 6 Mars      | Résidence Le Septier d'Or<br>85600 Treize-Septiers |
| Mme Madeleine ARCHAMBAUD  | 10 Mars     | Résidence Oxalis<br>10 b, rue des Jardins          |
| Mme Marie-Madeleine TALON | 22 Avril    | Résidence Le Repos<br>85600 MONTAIGU               |

**Le Secrétariat de Mairie et l'Agence postale  
seront exceptionnellement Fermés  
les Vendredi et Samedi 14 & 15 Mai 2021**

**Le secrétariat de Mairie sera fermé le Samedi 22 mai 2021**

**Secrétariat de Mairie  
Horaires d'ouverture du 12 Juillet  
au 22 Août 2021**

Lundi : 9h à 12h15 - 15h30 à 17h30  
Mardi : 15h30 à 17h30  
Mercredi : 9h à 12h45  
Jeudi : 9h à 12h15 - 15h30 à 17h30  
Vendredi : 9h à 12h15 - 15h30 à 17h30

**FERMÉ**

**Les Samedis 17, 24 & 31 Juillet et 7, 14 & 21 Août**

## Infos mairie

**HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :**

Lundi- Jeudi-Vendredi : 9h/12h15 - 15h30/17h30

Mardi : 15h30/17h30 - Mercredi : 9h/12h45 - Samedi : 9h/12h

Tél. 02 51 41 61 08 - Fax 02 51 41 69 63 - [buxia@boissieredemontaigu.fr](mailto:buxia@boissieredemontaigu.fr)

**PERMANENCES DE M. LE MAIRE (SUR RDV) :**

Lundi matin, mercredi matin, vendredi après-midi, samedi matin

# Agenda 2021

## Mai

|            |   |
|------------|---|
| Vendredi 7 | AG - Buxiabus                                     |
| Samedi 8   | Concours de Mölkky<br>Association Mam'Zelle Alika |
| Samedi 8   | Commémoration du 8 mai                            |
| Samedi 29  | Anniversaire du Moto-Club<br>Buxia - 30 ans       |

## Juin

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Vendredi 11                           | AG - EB Football Club                      |
| Vendredi 11 - Samedi 12 - Dimanche 13 | Festival - Le Petit Théâtre                |
| Vendredi 18                           | AG - AEJBM                                 |
| Samedi 19                             | Forum des Associations<br>Municipalité     |
| Dimanche 20                           | Marche Buxia - Club d'Athlétisme           |
| Dimanche 20                           | Elections régionales<br>et départementales |
| Samedi 26                             | Kermesse - OGEC                            |
| Dimanche 27                           | Elections régionales<br>et départementales |

## Juillet

|            |                        |
|------------|------------------------|
| Vendredi 2 | Fête des voisins - CDF |
| Samedi 3   | Mechoui - UNC-AFN      |

## Août

|             |                                    |
|-------------|------------------------------------|
| Dimanche 22 | Licences - Club de palets          |
| Samedi 28   | Randonnée verte<br>Moto-Club Buxia |



COMMUNE DE  
**LA BOISSIÈRE  
DE MONTAIGU**